



Mairie de
Boissy La Rivière

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT : ESSONNE

DELIBERATION 07/2025
De la commune de BOISSY LA RIVIERE

Séance du 13 mars 2025
Convocation : 06 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le 13 mars à 19h30, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur, Dominique LEROUX, Maire de Boissy la Rivière.

Présents: Patrice COCHET - Olivier LARCHER – Stéphanie LEGRIS - Johanne LEIGNADIER — Gilles TOURNIER - Dominique LEROUX - Valérie JUNOT –Robert BECH— Bruno GAUFILLET –Virginie LAZA

Absents excusés: Pascal GUERIN

A donné pouvoir à: Véronique RIAUD à Dominique LEROUX, Vincent ROUDAUT à Olivier LARCHER

Secrétaire de séance : Stéphanie LEGRIS

Objet : Subvention association Association Gymnastique Buccussienne - Année 2025

Vu la demande de subvention sollicitée par l'association A.G.B en date du 06 janvier 2025 par courrier.

Considérant que l'association A.G.B a satisfait à l'obligation administrative de demande de subvention formulaire Cerfa n°12156*06 incluant son engagement au contrat républicain.

Le conseil municipal **DECIDE**, à l'unanimité des présents et représentés, d'accorder les subventions suivantes prévues à l'article 65748 du budget primitif 2025.

- Association Gymnastique A.G.B	200 €
---------------------------------------	-------

Nombre de membres :

En exercice : 13

Qui ont pris part à la délibération : 12

Pour : 12

Contre : 00

Abstention : 00

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait à Boissy la Rivière,

Le 13/03/2025